

Zeitschrift: Revue internationale d'apiculture
Herausgeber: Edouard Bertrand
Band: 17 (1895)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE INTERNATIONALE

D'APICULTURE

Adresser toutes les communications à M. Ed. BERTRAND, Nyon, Suisse.

TOME XVII

N° 2

FÉVRIER 1895

CAUSERIE

De mémoire d'homme on n'avait vu un mois de février aussi sévère que celui que nous venons de traverser, tant sous le rapport de l'intensité de froid qu'au point de vue de la fréquence et de l'abondance des chutes de neige. Cependant les ruchées convenablement logées et pourvues de provisions suffisantes ont fait bonne contenance. Celles de notre abeiller de Nyon, qui ont pu faire une petite sortie le 1^{er} mars, ont toutes répondu à l'appel. Une fois de plus il a été constaté que les abeilles peuvent rester complètement enfouies sous la neige pendant longtemps sans en souffrir. Plusieurs apiculteurs de notre région nous ont raconté que leurs ruches sont restées invisibles pendant plusieurs semaines et que lorsqu'ils ont pu déblayer la neige devant les entrées, ils ont trouvé les colonies en bonne santé. Nous avons rappelé aux commençants, le mois dernier, comment ils pouvaient secourir les familles à court de vivres. On peut, maintenant qu'il se présente de temps en temps des journées assez chaudes pour permettre aux abeilles de sortir, en profiter pour glisser sous la couverture des cadres du sucre en plaque ou en pâte, sans déplacer les ruches.

Il vient de se former dans la Basse Bourgogne un nouveau groupement qui a pris le nom de Société Bourguignonne d'Apiculture et a son siège à Chalon-sur-Saône. Nous voyons par le premier numéro de son *Bulletin* que le nombre des membres fondateurs est de plus de deux cents, chiffre respectable, et que la présidence a été confiée à un apiculteur honorablement connu et particulièrement qualifié pour ce poste, M. Emile Champion, de Chalon-sur-Saône, auquel on est prié de s'adresser pour tout ce qui concerne la Société.

Nous avons le chagrin d'annoncer la mort de deux excellents collègues dont la perte se fera vivement sentir. L'un d'eux est M. le Dr Adolphe de Planta, le chimiste distingué dont nous avons entretenu nos lecteurs en décembre dernier en publiant son portrait. Il est mort presque subitement le 25 février dans sa 75^{me} année. C'était un homme aimable et fin, d'une obligeance inépuisable, et nos regrets personnels

seront partagés par tous ceux qui l'ont connu. M. Jeker, le président de la Société des Apiculteurs Suisses, qui s'est rendu à Zurich pour assister au convoi, nous écrit : « c'est pour nous une perte irréparable » et nous pensons qu'elle sera également sentie à l'étranger, car ses utiles travaux l'avaient fait connaître bien au-delà des frontières de notre petit pays. Il a continué à travailler jusqu'au dernier moment, malgré son âge : bien peu de jours avant sa mort nous avons reçu de lui une lettre par laquelle il répondait avec beaucoup de détails sur deux questions de chimie apicole au sujet desquelles nous avions fait appel à ses lumières.

L'autre ami que nous avons perdu est M. Jean Nougquier, Directeur de l'Asile des Billodes, au Locle, et membre de la Société Romande depuis sa fondation en 1876. Il est mort le 17 février d'une double pneumonie. C'est une grande perte pour sa famille, pour l'établissement qu'il dirigeait depuis 26 ans avec autant de compétence que de dévouement, et pour l'apiculture, à l'avancement de laquelle il a contribué pour une bonne part dans le canton de Neuchâtel. Comme apiculteur il était habile et de bon conseil et le produit qu'il savait obtenir du rucher de l'Asile, malgré la sévérité du climat, constituait pour l'établissement une ressource qui n'était pas sans importance.

La présente livraison a subi, comme la précédente, un retard causé par la grippe, à laquelle le directeur de la *Revue* a payé son tribut ainsi que son secrétaire. Le numéro de fin mars (n° 3) paraîtra à sa date, à moins d'empêchement imprévu.

RUCHE SPÜHLER ET RUCHE STRÄULI

Adaptation de la Dadant-Blatt au système des pavillons

Depuis l'invention des deux principaux systèmes de ruches à cadres, c'est-à-dire de la ruche Langstroth, s'ouvrant par le plafond, et de la ruche Berlepsch, s'ouvrant par la paroi opposée à l'entrée des abeilles, bien des apiculteurs ont cherché à réunir dans un seul modèle les avantages spéciaux à chacun des deux systèmes.

Dans la ruche Langstroth, la mobilité du plafond permet de se rendre compte d'un seul coup d'œil de l'état de la colonie, de manœuvrer et de sortir les cadres facilement et rapidement; puis les rayons peuvent être placés perpendiculairement à la paroi de devant, avec les ruelles aboutissant à l'entrée, disposition aussi favorable en hiver qu'en été.

Les ruches Berlepsch, dont le plafond, le plancher et trois des parois sont fixes, peuvent être assemblées côte à côte et les unes sur les autres sous un toit commun et occuper ainsi un espace restreint.

De plus, en donnant à l'ensemble des ruches la forme d'un petit bâtiment dont elles constituent les murs et en ménageant au centre une chambre dans laquelle donnent les parois de derrière des ruches, qui sont mobiles, l'apiculteur peut travailler confortablement dans une pièce fermée sans avoir rien à transporter et, point capital, les ruches qu'il visite étant ouvertes de l'intérieur de la pièce, aucune pillarde ne peut s'introduire par l'ouverture. Les quelques abeilles de la ruche visitée qui se répandent dans la pièce se dirigent vers la fenêtre à panneaux pivotants et sont expulsées après chaque opération.

L'un des principaux inconvénients de la ruche Berlepsch — car chacun des deux systèmes a ses points faibles — c'est que les cadres sont placés en travers de la ruche, parallèlement aux parois de devant et de derrière, de sorte que, le premier excepté, on ne peut en voir ni en sortir aucun sans avoir préalablement retiré tous ceux qui le précèdent. C'est à corriger ce défaut, c'est-à-dire à combiner un agencement permettant de placer les cadres de la ruche Berlepsch dans le même sens que ceux de la Langstroth, que bien des apiculteurs se sont ingénies depuis un grand nombre d'années. Sans parler d'une ruche que son inventeur avait fait breveter aux Etats-Unis il y a 20 ou 25 ans et dont nous nous souvenons d'avoir vu le dessin, nous pouvons mentionner celle présentée à l'Exposition de Paris de 1878 par M. Brunet, actuellement président de la Société *L'Abeille* de l'Aube, qui a été décrite dans le *Bulletin de la Somme* n° 18, 1879; la ruche conçue et employée par M. Duffau, de Bordeaux, décrite dans *l'Enchiridion Apicole*, Manuel d'Apiculture Rationnelle, publié en 1880, et celles exposées à Zurich en 1883 par feu M. G. Müller, de Zurich, et par M. J. E. Siegwart, d'Altdorf. Ces divers modèles, et beaucoup d'autres dont nous nous souvenons d'avoir lu la description, bien que contenant d'ingénieuses dispositions, ne sont pas passés dans la pratique, ou ont été mis de côté.

Récemment deux apiculteurs suisses, M. H. Spühler, président de la Société Zurichoise, et M. Sträuli, pasteur, à Scherzingen (Thurgovie), ont, chacun de son côté, entrepris de nouveau de résoudre le problème et conçu des ruches à l'allemande dans lesquelles les cadres sont placés comme dans la Dadant et peuvent être sortis indépendamment les uns des autres.

RUCHE SPÜHLER

Nous avons déjà parlé de ce modèle (*Revue* 1894, p. 168), mais en voici une description plus complète.

Il se compose d'une caisse dont cinq des parois sont fixes et dont la sixième, opposée à celle où se trouve l'entrée des abeilles, est mobile. Les cadres et demi-cadres de l'exemplaire que nous possédons sont de la mesure des Dadant-Blatt.

Sur le fond de la caisse est un plateau mobile dont la face supérieure se trouve à $4\frac{1}{2}$ cm. au dessus du fond ; il porte sur deux traverses, dont l'une, celle du côté de l'entrée, est fixe et l'autre, du côté où la ruche s'ouvre, est biseautée en forme de coin et mobile, afin que le plateau puisse être abaissé de ce côté.

Les cadres reposent sur le plateau mobile par leurs montants, qui dépassent la traverse inférieure d'environ 11 mm. La traverse supérieure ne dépasse pas le cadre en longueur. A ses deux extrémités et dans son axe sont plantés des clous sans tête faisant saillie d'environ 7 mm. Deux clous semblables sont plantés en bas dans les montants dans l'axe de la traverse inférieure. Les cadres sont maintenus dans la position verticale au moyen de dentiers, analogues à celui employé par M. Dadant (voir la brochure Ruche Dadant-M.) et fixés par de petits crampons en haut et en bas de la paroi de devant de la ruche et de la fenêtre-partition.

En dedans et en haut de la fenêtre-partition, à 7 mm. au-dessous de son bord supérieur, est clouée une petite lame de bois de 6 mm. de largeur sur laquelle portent les clous sans tête plantés dans les traverses supérieures des cadres. Cette lame de bois sert à supporter les cadres lorsqu'on abaisse le plancher (du côté de la paroi d'entrée les cadres ne portent que sur le plateau dont le niveau ne s'abaisse pas).

La ruche comporte deux rangées de demi-cadres ; ceux-ci, construits comme ceux du bas, et maintenus comme eux dans la position verticale par des dentiers, sont supportés, d'un côté par une fenêtre-partition munie comme celle du bas d'une petite lame de bois sur laquelle reposent les pointes sans tête des cadres, et de l'autre par une lame de bois semblable clouée contre la paroi de devant. Chacune des fenêtres-partitions étant retenue par deux petits verrous, dont les extrémités s'engagent dans les parois latérales, les demi-cadres sont indépendants des cadres du nid à couvain, dont ils sont séparés par l'espace réglementaire de 7 mm. Sous les traverses inférieures des demi-cadres sont clouées deux petites pièces en fer-blanc repliées, faisant saillie de 6 à 7 mm. et servant à faire glisser les cadres lorsqu'on veut les sortir.

Pour visiter la ruche, on dégage d'abord les deux verrous de la grande fenêtre, puis on retire de la main gauche la traverse biseautée qui supporte le plancher mobile, en tenant le plancher de la main droite pour l'abaisser lentement et éviter les secousses. Enfin, on retire la fenêtre et l'on peut soit écarter les cadres pour les regarder, soit les sortir en les tirant, après avoir écarté les voisins.

Cette visite des cadres du corps de ruche peut être faite lors-même que les demi-cadres du magasin sont déjà placés, l'abaissement du plateau produisant un vide suffisant pour la manœuvre.

Pour retirer un rayon de la première rangée de cadres du maga-

sin, quand la seconde rangée est déjà placée, on procède comme suit : Les verrous de la grande fenêtre sont dégagés et la traverse biseautée est retirée seulement en partie, afin que les grands cadres s'abaissent un peu. On refoule les abeilles en envoyant quelques bouffées de fumée par la fente qui s'est formée entre les deux fenêtres, puis les verrous de la fenêtre du premier étage sont dégagés et les rayons, avec la fenêtre, s'abaissent un peu pour reposer sur les grands rayons du bas. Dès que la petite fenêtre est enlevée on peut retirer le cadre que l'on veut.

Lorsque le premier étage du magasin est à peu près rempli, on retire un rayon plein et on le met de côté pour le remplacer par un rayon vide, au-dessus duquel le second rayon plein est placé, et ainsi de suite jusqu'à ce que le dernier rayon plein soit remplacé par un rayon vide ; alors le premier rayon mis de côté est placé au-dessus du dernier rayon vide. On n'a donc pas besoin d'un chevalet comme cela est nécessaire pour les autres modèles allemands.

Au printemps, pour retirer les abeilles mortes et nettoyer le plancher, on abaisse simplement celui-ci (sans toucher aux verrous de la fenêtre) et il y a suffisamment de place pour introduire le racloir. Il va de soi que le trou de vol est pratiqué dans la paroi de devant au niveau de la surface du plateau mobile.

Le dessus des cadres est recouvert d'une planche d'une seule pièce, percée d'un trou carré servant au nourrissage.

Nous avons omis de mentionner que dans les parois latérales, à la hauteur de la traverse inférieure des demi-cadres, sont plantés deux clous sans tête faisant saillie de 7 mm. et destinés à maintenir les deux cadres extrêmes de chaque rangée à la distance voulue de la paroi.

Ces ruches sont surtout destinées à être assemblées en pavillon, mais on peut fort bien les employer isolément et si le panneau mobile qui ferme la ruche est fixé d'un côté avec de bonnes charnières et de l'autre avec une serrure, le contenu de la caisse se trouve à l'abri des voleurs et des indiscrets.

M. Spühler possède un pavillon de son système que nous avons eu le plaisir de visiter l'été dernier ; nous avons fait nous-même sans difficulté la visite d'une ruche dont le magasin était garni de cadres.

RUCHE STRÄULI

Cette ruche est d'une construction et d'un maniement plus simples. Le corps de ruche se compose d'un plateau, de deux parois latérales et d'une paroi frontale, cloués ensemble. Le plafond est formé d'une simple planche mobile reposant dans deux feuillures pratiquées en haut des parois latérales.

Les cadres sont du modèle Dadant-Blatt; ils reposent sur trois tringles de fer de 8 à 9 mm. de diamètre, placées transversalement et portées elles-mêmes par trois lattes d'un centimètre d'épaisseur posées sur le plateau, l'une au milieu et les deux autres contre les parois latérales. Les cadres sont maintenus dans la position verticale par des clous recourbés en forme de V, plantés en face des ruelles, en haut et en bas de la paroi de devant et de la fenêtre-partition (en bas à 40 mm. du plateau, en haut à 25 mm. du bord de la paroi).

Dans les grands cadres la traverse supérieure ne dépasse pas les montants. En haut de ceux-ci est plantée à 13 mm. environ du sommet du cadre une pointe faisant saillie de 7 $\frac{1}{2}$ mm. environ et servant à maintenir le cadre à la distance réglementaire de la paroi ou de la fenêtre-partition. Pour le bas, de semblables pointes d'écartement sont plantées, non dans les cadres, mais entre les clous en forme de V, tant dans la paroi de devant que dans la fenêtre-partition.

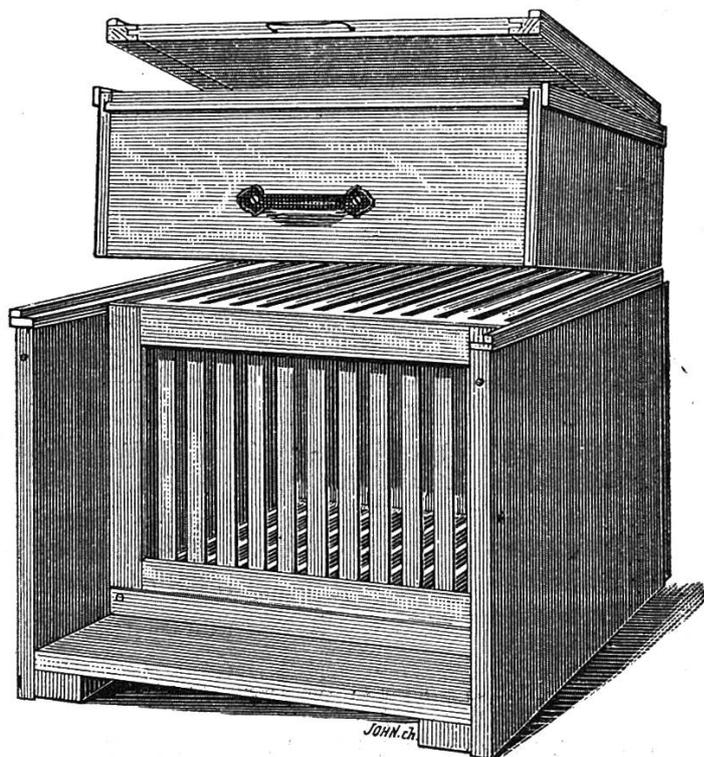


Fig. 4. — RUCHE STRÄUBLI. — Adaptation de la Dadant-Blatt au système des pavillons.

Le magasin est semblable à celui de la Dadant-Blatt, sauf que les parois latérales sont prolongées de quelques centimètres de chaque côté pour en faciliter la manœuvre ⁽¹⁾ et repose dans les deux feuillures entaillées en haut des parois latérales à 7 mm. au-dessus des grands cadres. Plusieurs magasins peuvent être empilés les uns sur les autres.

(1) Ce prolongement des parois latérales est une modification apportée par l'inventeur après que la figure a été gravée.

Pour visiter le corps de ruche il suffit de retirer la fenêtre partition et de tirer le cadre qu'on veut examiner après avoir légèrement écarté ses deux voisins. Si le magasin est déjà placé, il suffit de le tenir légèrement soulevé au moyen d'une cale (fig. 4). Pour retirer un magasin, M. Sträuli le soulève par la poignée, glisse dans les feuillures deux petites lattes et laisse redescendre la boîte qui, surélevée de l'épaisseur des lattes, peut être manœuvrée comme un tiroir sans risquer d'écraser des abeilles.

M. Sträuli nous écrit qu'il emploie des ruches de son système depuis plus de deux ans et qu'il en est très satisfait. Il a également reçu l'approbation d'un certain nombre d'apiculteurs d'expérience qui ont mis le dit système à l'épreuve.

Il a présenté sa ruche à l'assemblée des apiculteurs suisses à Zurich l'été dernier et la *Schweizerische Bienen-Zeitung* a reproduit sa communication dans la livraison d'octobre 1894, p. 297 à 309. C'est à l'obligeance du directeur, M. Göldi-Braun, que nous devons le cliché de la figure.

RUCHE FENOUILLET

Adaptation de la ruche Layens au système des pavillons.

J'ai été bien surpris, en lisant le numéro d'août de la *Revue*, de trouver, page 168, la description d'une ruche construite par M. Spühler, de Hottingen, dont les rayons se manœuvrent horizontalement tout en étant placés parallèlement aux côtés de la ruche.

Cette description s'applique exactement, sauf quelques détails, à une ruche conçue par moi-même et dont j'ai fait construire *il y a deux ans* plusieurs exemplaires que l'on peut voir dans mon rucher. Cette ruche est déjà connue dans ce pays, où elle est même désignée sous le nom de Ruche-Fenouillet. Si je ne l'ai pas encore fait connaître dans la presse, c'est que j'attendais d'avoir fixé certains points de détails qui me paraissaient laisser quelque chose à désirer ; et je n'en aurais point parlé encore si l'article de la *Revue* n'était venu m'apprendre qu'un autre a eu la même idée que moi.

Craignant d'abuser de vos instants, je n'entreprendrai point une description détaillée de ma ruche. Je vous dirai seulement que les cadres ne sont pas suspendus, mais *portés* sur les extrémités des montants, allongés et appointés dans ce but. Ces supports glissent dans des rainures de deux millimètres pratiquées dans le plateau de la ruche ; ils entrent et sortent très facilement par ce moyen. Les cadres sont retenus à leur place exacte tant par ces rainures que par des agrafes fixées à l'avant et à l'arrière du plafond, qui est fixe. (Mes ruches sont du modèle Layens, mais on peut tout aussi bien les construire du type Dadant) (1). La paroi postérieure, qui forme la porte, s'abat en arrière et forme une tablette très commode pour

(1) Les ruches du type Dadant ont nécessairement le plafond mobile, de sorte que le système de M. Fenouillet ne pourrait leur être appliqué. *Réd.*

lès manipulations. Mais cette porte, même partagée en deux vantaux, a l'inconvénient de découvrir trop d'abeilles à la fois et de les mettre inutilement en mouvement. J'ai cru y remédier en plaçant en dedans des plaques de verre formant coulisses et permettant de ne découvrir qu'un rayon à la fois, mais les abeilles les ont tellement propolisées que j'ai dû y renoncer. Cette fermeture est la seule partie dont je ne sois pas encore satisfait, et je serais heureux de savoir comment M. Spühler a résolu la question, s'il l'a résolue.

Je dois dire qu'à mon avis cette ruche n'a, *en elle-même*, rien de supérieur aux modèles déjà connus. Son seul avantage a été, dans ma pensée, de pouvoir mieux que celles s'ouvrant par le haut se placer dans un rucher et par suite se construire simplement et économiquement. Ce qui est la cause du prix élevé des ruches à mettre en plein air, c'est proprement la nécessité de protéger les abeilles contre le froid, la pluie, la neige, l'humidité, l'excès de la chaleur, etc., d'y adapter des supports, des toitures, de les peindre, de doubler les parois, de les calfeutrer de diverses manières. Avec un rucher la plupart de ces précautions sont inutiles.

Or, chacun sait que si l'apiculture moderne n'a pas encore bien pénétré dans les campagnes, c'est que la plupart des paysans reculent devant le prix élevé des ruches. Il est certain qu'un plus grand nombre s'en procureraient si elles étaient moins chères et pouvaient, comme les ruches en paille, se placer dans les ruchers dont beaucoup de maisons à la campagne sont pourvues.

La ruche dont il s'agit comble cette lacune; elle peut s'établir dans tout rucher, moyennant parfois une légère modification de celui-ci; elle peut s'y mettre sur plusieurs rangs superposés, ce qui n'est pas possible avec les ruches qui s'ouvrent par le haut. Elle permet au paysan de transformer successivement et à peu de frais ses ruches anciennes en ruches à cadres, et c'est là un avantage considérable au point de vue de la vulgarisation de l'apiculture rationnelle.

Desingy, Haute-Savoie, 13 septembre 1894.

F. FENOUILLET,
Instituteur et professeur d'apiculture.

Nouveau cas d'élevage de reines dans une ruchée considérée comme bourdonneuse

Le fait cité dans la *Revue* de janvier par M^r Rouby-Lacroix au sujet du transport des œufs par les ouvrières d'une ruche à l'autre est peut-être moins rare qu'on n'est porté à le croire. Voici ce qui s'est passé dans mon rucher de Pinasson au printemps de 1894.

Mes ruches sont sous un hangar à deux étages et distantes de 60 cm. l'une de l'autre. Elles sont des races gauloise et italienne et croisées de ces deux races.

Une de mes meilleures colonies de race gauloise, qui m'avait produit quatre hausses Dadant en 1893, fut trouvée orpheline à la visite du 1^{er} mars 1894, avec quelques larves dans les grandes cellules. Elle se trouvait pla-

cée à l'une des extrémités du rucher et avait pour voisine de gauche une forte colonie italienne. Ces dernières ont toujours abondé dans la ruche voisine, aussi bien dans sa grande prospérité que dans son orphelinat.

Le 18 mars suivant, nouvelle visite, recrudescence du nombre des pondueuses ; même observation pour le 1^{er} et le 15 avril, avec cette différence toutefois que le nombre des ouvrières diminuait, tandis que celui des mâles devenait prodigieux. J'abandonnai cette ruche et attendis la venue d'un essaim naturel pour la repeupler. Le 15 mai ma surprise fut grande, lorsque j'ouvris de nouveau la ruche, de trouver deux belles cellules royales operculées, tandis que le nombre des cellules occupées par les larves de bourdons avait sensiblement diminué.

A partir de ce moment j'ouvris cette ruche chaque jour. Le 20 mai je constatai que l'une des cellules royales, la moins belle, avait été ouverte par le côté et la larve détruite, tandis que l'autre était ouverte par le bas d'une façon normale. Je cherchai cette reine, mais moins heureux que M. Rouby-Lacroix j'eus la douleur de ne trouver que son cadavre sur le plateau de la ruche ; elle avait dû être tuée sans doute par mes harpies de pondueuses pendant un moment de relâche de la surveillance de ses gardiennes. Elle était de race italienne, par conséquent l'œuf qui l'avait produite provenait bien de la colonie voisine, dont les abeilles, dans leurs allées et venues d'une ruche à l'autre, avaient transporté un œuf et élevé une reine au milieu de tout un peuple de bourdons et d'ouvrières pondueuses.

Allier, 22 février

MY.

Comment une colonie orpheline sans couvain peut se trouver
en possession d'une reine
sans avoir dérobé un œuf dans une autre ruche.

Monsieur le Directeur,

M. Rouby-Lacroix croit avoir constaté (*Revue* de janvier, p. 13 à 14) que des abeilles ont transporté un œuf d'une ruche dans une autre pour en élever une reine, mais la chose paraît si étrange qu'il n'est guère permis d'en parler comme d'un fait *constaté* avant d'avoir *vu* une abeille s'occuper de ce transport.

En effet, si l'abeille obéit à un instinct en transportant des œufs d'une ruche à une autre pour sauver sa colonie, pourquoi ne le fait-elle pas régulièrement lorsqu'elle est sans autre moyen de se pourvoir d'une reine ? Que dire d'un instinct qui ne se manifeste qu'exceptionnellement ? — Il n'existe pas.

Voudra-t-on prétendre qu'il y ait là un acte de réflexion et non pas d'instinct ? Pauvre intelligence que d'ordonner le vol d'un œuf dans une ruchée étrangère, au lieu d'engager l'abeille orpheline à obéir à son instinct bien prononcé de s'unir à la ruchée pourvue de couvain qui lui a permis d'entrer ! Cette « intelligence » n'existe pas non plus.

On n'a pas besoin de supposer un transport d'œufs par les abeilles pour s'expliquer l'apparition inattendue ou l'élevage d'une reine dans une ruche

sans couvain. Nous savons assez que toute abeille saine, ouvrière, faux-bourdon ou reine, tâche d'entrer dans une autre ruche lorsque pour une raison quelconque elle n'est plus acceptée dans la sienne. Et combien n'y a-t-il pas, durant la saison d'essaimage, de jeunes et vigoureuses reines expulsées de leurs colonies ? Je ne parle pas seulement de celles qui sortent en trop grand nombre avec les essaims secondaires, mais aussi des reines qui quittent toutes seules la souche lorsque celle-ci vient de donner son dernier essaim. Que l'on ouvre alors le passage au bas de la fenêtre d'une ruche modèle Burki-Jeker et l'on trouvera bien des fois en peu de temps deux, trois, six jeunes reines bien développées et parfaitement saines, dans la partie vide de la ruche. Les abeilles ne tuent généralement pas leurs jeunes reines ; elles les chassent comme elles chassent les faux-bourdons et il est facile de concevoir que l'une ou l'autre d'entre elles aura la chance d'être acceptée dans une colonie orpheline. Ce cas a été directement observé et rien ne semble s'opposer à la supposition que la colonie de M. Rouby-Lacroix en présente un nouvel exemple, M. R.-L. n'y ayant pas trouvé l'alvéole royal, mais bien la reine elle-même.

Quant à l'explication de l'élevage d'une reine dans une colonie sans couvain, on n'a qu'à faire encore un petit pas en avant dans la même voie pour la trouver : les jeunes reines expulsées de leurs ruches sont extrêmement timides et s'effrayent très facilement, même encore quelque temps après avoir été introduites dans une ruche et après y avoir commencé la ponte, et dans ce cas elles sont immédiatement attaquées par les ouvrières. J'ai observé ces faits à plusieurs reprises. Ce sera encore pire dans le cas où une reine chassée de son lieu natal aura été admise dans une colonie orpheline. Tant que cette reine n'aura pas encore autour d'elle une progéniture de larves, elle se trouvera dans une situation vraiment critique, vu qu'il y aura à côté d'elle des ouvrières pondeuses et que l'apiculteur visitera fréquemment la ruche ; elle pourra donc encore disparaître au moment où elle aura déposé ses premiers œufs. Les ouvrières procéderont alors à l'élevage d'une nouvelle reine et l'apiculteur qui s'en apercevra plus tard, sans avoir suivi le cours très simple et naturel des événements, « constatera » que les abeilles ont dérobé des œufs dans une autre ruche.

Je n'ai point rédigé ces lignes pour votre *Revue*, mais si vous trouvez bon d'en publier un extrait, je ne m'y oppose point.

Agréez, etc.

St-Gall, 17 février

D. REBER

MÊME SUJET

J'ai reçu avant hier le numéro de janvier de votre toujours si intéressante *Revue*, dans lequel je trouve un article intitulé : « Colonie orpheline élevant une reine au moyen d'un œuf dérobé dans une autre ruche. » Pour plusieurs motifs il me semble difficile d'admettre que les abeilles aient eu recours à ce moyen pour se procurer une mère.

La reine trouvée dans la colonie orpheline est probablement née dans une colonie voisine qui l'aura expulsée. M. Maurice Bellot a déjà signalé un cas analogue. Il écrivait dans la *Revue* de 1892, page 17 : « Les Chyprio-

tes en général ne tuent pas les reines en trop dès le jour ou le lendemain de la sortie du dernier essaim, comme cela a lieu chez les autres races. Au lieu de les tuer radicalement, elles en expulsent un grand nombre ; j'en ai trouvé à l'entrée de plusieurs autres ruches. Une, entre autres, a été reçue dans une souche dont la jeune reine commençait à pondre. En chassant les abeilles de cette ruche, j'ai été bien surpris de voir monter une petite reine, alors que j'avais constaté des œufs dans cette ruche ; mais, en continuant la chasse, je ne tardai pas à voir passer une belle jeune reine italienne fécondée. »

La ruche orpheline de M. R.-L. avait des ouvrières pondeuses. Elle a sans doute élevé des cellules royales autour des larves provenant des œufs pondus par les ouvrières. Une reine se sera présentée au moment où les cellules royales étaient operculées et les abeilles, s'attendant à l'éclosion d'une reine, l'auront acceptée.

Un essaim aurait également pu se jeter dans cette colonie. Cette explication du fait observé par M. R.-L. me semble bien plus facilement admissible que l'hypothèse de la soustraction d'un œuf dans une colonie étrangère.

St-Servan, 19 février.

BORIS SPOERER.

MÊME SUJET

Détails sur la race chypriote

Cher Monsieur Bertrand,

L'article de mon ami M. Rouby, de Channes, au sujet des abeilles chypriotes, p. 13 de votre excellent journal, m'engage à vous faire connaître des détails sur cette magnifique race d'abeilles, que j'ai étudiée longtemps et avec beaucoup d'intérêt. Au début je m'étais procuré des reines chez M. Fiorini, puis M. F. Benton m'en a expédié de Chypre un bon nombre au prix de 20 à 25 fr. pièce, suivant l'époque. C'était cher, mais au moins j'étais certain d'avoir la race dans toute sa pureté. J'ai conservé de la reconnaissance à M. Benton qui a dépensé beaucoup d'argent et de fatigues pour le plus grand bien de l'apiculture.

On sait qu'une forte ruchée d'abeilles pures chypriotes élève un nombre considérable de reines en vue de l'essaimage ; il n'est pas rare d'en compter quarante et plus — en juin dernier j'avais une très forte colonie qui en comptait bien cinquante — mais ce qu'il y a de particulier dans cette race, c'est que dans la souche, quelques jours avant la sortie d'un essaim secondaire, plusieurs reines sont écloses et circulent sur les rayons, en sorte qu'un essaim secondaire contient un grand nombre de jeunes reines. Cependant quelques jours après on ne trouve pas toutes ces reines surnuméraires tuées ; que sont-elles donc devenues ? Cela m'avait beaucoup intrigué au début, mais je n'ai pas tardé à en connaître le secret. Voici :

D'après mes observations répétées pendant plusieurs années, je suis certain que les abeilles chypriotes ne se comportent pas comme les abeilles italiennes ou communes avec leurs jeunes reines à supprimer quand la ruche ne doit plus essaimer ; elles se décident difficilement et très lentement

à les tuer ; aussi, si on visite attentivement une souche chypriote quelques jours après la sortie de son dernier essaim, on est tout surpris de rencontrer encore plusieurs jeunes reines. Au lieu de tuer toutes leurs reines surnuméraires, les chypriotes paraissent les chasser ; j'en ai souvent recueilli plusieurs en parfait état de santé qui étaient blotties sur les parois extérieures de la ruche (1). De plus je puis affirmer qu'un bon nombre de ces jeunes reines repoussées de leurs ruches cherchent à pénétrer dans d'autres colonies ; elles y sont très souvent reçues si la ruche est orpheline, ou si elle ne contient que des reines au berceau. J'ai eu des souches italiennes qui sont devenues chypriotes de cette façon et j'ai souvent trouvé des jeunes reines chypriotes tuées sur le devant de plusieurs ruches bien organisées et cela à 15 ou 20 mètres de la souche chypriote. J'ajoute même que les reines chypriotes vierges savent bien se faire accepter par les abeilles italiennes ; j'ai souvent essayé la chose pour utiliser un bon nombre de ces belles jeunes reines.

Voilà donc ce qui explique bien le cas de la ruche de M. Rouby, trouvée orpheline 35 jours après son essaimage et pourvue d'une jeune reine un mois plus tard. Il aurait pu se faire aussi qu'un essaim s'y soit introduit, mais quant à admettre qu'une abeille ait été chercher un œuf dans une autre ruche, pour se faire une reine, cela est impossible. J'aurais moi-même eu mille occasions de constater le fait dans mon grand élevage de reines chypriotes, or j'ai eu plusieurs souches orphelines qui n'ont jamais su se réorganiser sans mon secours.

Je sais parfaitement que les chypriotes savent beaucoup mieux que nos races ordinaires se préserver de leurs ennemis. A la fin de l'été elles ont le soin de rétrécir d'une façon curieuse l'entrée de leur demeure en y fixant une grande quantité de propolis ; il est rarement besoin de l'intervention de l'apiculteur pour interdire l'entrée des souris pendant l'hiver ; cette belle race d'abeilles a su à l'avance faire le nécessaire.

Comme toutes choses recommandables, les chypriotes présentent certains inconvénients ; le pire est peut-être qu'il est impossible de leur ajouter d'autres races d'abeilles par des réunions sans que les abeilles ajoutées soient infailliblement massacrées.

Les abeilles ouvrières chypriotes ont une grande disposition et une grande facilité à pondre des œufs de bourdons, aussi une ruche de cette race, privée quelques semaines d'une mère, est bien vite garnie de couvain de bourdons produit par de nombreuses ouvrières pondeuses, mais il n'est pas besoin de détruire ces mêmes ouvrières pour rétablir la ruche dans son état normal au moyen d'une reine féconde, ou simplement d'une reine au berceau. Les Chypriotes sont certainement un peu plus méchantes que les nôtres quand on touche à leur ruche, autrement elles ne sont pas agressives ; on leur a reproché d'être pillardes, mais cela n'est rien à comparer avec les Syriennes ou même les Algériennes. Je n'ai jamais eu beaucoup à m'en plaindre de ce côté.

Nos abeilles communes et les italiennes sont rarement envahies par les ouvrières pondeuses, qui, du reste, ne sont jamais nombreuses dans les ru-

(1) Cela nous est aussi arrivé et nous nous souvenons d'avoir pu faire une fois une abondante distribution de reines chypriotes vierges à cinq visiteurs du pays de Gex, avec lesquels nous avons compté dans la souche plus de 80 alvéoles royaux. *Réd.*

ches de ces deux races. De là sans doute sont nées les nombreuses contestations, mais pour moi, qui ai cultivé longtemps les chypriotes et les syriennes, je sais que dans les ruches de ces deux races, les syriennes surtout, *beaucoup* d'ouvrières sont capables de pondre des œufs de bourdons. On a cru que les ouvrières pondeuses étaient nées dans le voisinage des cellules royales et qu'elles avaient sans doute reçu un peu de nourriture spéciale ; l'observation des abeilles chypriotes et syriennes prouve qu'il n'en est rien, puisqu'il se produit des ouvrières pondeuses en mars et avril, époque qui établit que ces ouvrières n'ont pas été élevées en même temps que des reines. De plus leur grand nombre dans la même ruche prouve que les choses ne se sont pas passées ainsi.

Mes observations étant le fruit de longues années d'expérimentations minutieuses, vous pourrez, cher Monsieur Bertrand, en faire part aux lecteurs de votre très estimable journal.

Chaource, Aube, 19 février.

M. BELLOT

RUCHER DANS LE VAUCLUSE

Le rucher dont nous donnons une vue ci-contre est de création toute récente. Son propriétaire, M. H. Roux, au Château de Préjoly, dans le Vaucluse, a débuté dans l'apiculture mobiliste au printemps de 1893, en transvasant lui-même, selon notre conseil, dans des Dadant-Modifiées, les sept colonies en ruches vulgaires qui lui restaient. Dans le courant de la saison il fit l'achat d'une huitième colonie possédant une reine italienne. Le produit de cette première année fut 225 kil. de miel extrait, 32 belles sections, 330 demi-cadres bâtis en plus des rayons à couvain, trois essaims artificiels et quatre essaims naturels (sans compter deux perdus).

A la fin de la saison M. Roux se trouvait à la tête de quinze belles colonies logées dans treize Dadant-Modifiées et deux ruches dites du Bas-Poitou. Elles sont installées dans un verger, de façon à ce que chacune soit un peu garantie par un arbre contre les ardeurs du soleil de midi. (Pour plus de détails, voir *Revue* 1893, p. 243 à 245).

Les résultats de l'année 1894 n'ont pas été moins brillants ; voici ce que notre correspondant nous écrivait le 26 octobre dernier :

Malgré le temps pluvieux du mois de mai, j'ai pu retirer de mes ruches près de 600 kil. de miel, en comptant les sections.

Je me suis établi l'année dernière, si vous vous en souvenez, avec sept ruches dont je fis le transvasement dans des Dadant-Modifiées. Aujourd'hui j'ai quarante-trois ruches, dont vingt-huit Dadant-M., treize Layens de 30 cadres et deux ruches à hausses dites du Bas-Poitou.

J'ai logé des essaims dans mes Layens ; plusieurs m'ont bâti 24 cadres qu'ils ont remplis de miel.



Empêché par la maladie de mon père de m'occuper de très près de mon rucher, je n'ai pu empêcher l'essaimage et une ruche, qui a essaimé cinq fois, est devenue orpheline et a péri par le pillage et la fausse-teigne. Deux autres ont eu leur couvain desséché; je vais les soigner comme loqueuses, bien que je ne croie pas à la vraie loque pour elles.

Je vous envoie la photographie de mon rucher prise pendant l'hiver; bon nombre de ruches sont masquées les unes par les autres et par une partie de la serre. Puisse cet envoi vous être agréable et qu'il soit dans tous les cas pour vous un témoignage de ma reconnaissance.

Nos remerciements et nos plus sincères félicitations.

NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

Doudoux (Jura), 19 décembre. — Faible récolte ici cette année, mais beau et bon miel; en revanche beaucoup d'essaims qui tous ont suffisamment de provisions pour passer l'hiver.

A. Ricard (Rhône), 8 janvier. — La saison a été passable dans nos régions. Comme partout, le premier printemps a été magnifique. Les ruches étaient très peuplées, mais les pluies sont venues dès le mois de mai et la récolte n'a pas été ce qu'elle aurait dû être. Cependant, comme je lis dans la *Revue* que beaucoup de contrées ont manqué de récolte de miel, je vois qu'il ne faut pas nous plaindre ici.

J. Levistre (Seine), 11 janvier. — L'année 1894 pourra, je crois, compter parmi les plus mauvaises; ce sera peut-être un mal pour un bien, car on aura pu comparer les diverses méthodes employées pour l'élevage des abeilles et faire un choix judicieux. Je crois que la méthode de simplification à outrance préconisée par M. de Layens doit être complètement abandonnée si on ne veut pas s'exposer à des échecs absolument désastreux.

J'avais au commencement de l'année douze ruches, dont six Layens et six de l'abbé Sagot. Au commencement de mai, j'ai tiré (par la méthode de l'abbé Delépine) trois essaims artificiels des six petites ruches (un essaim par deux). J'ai laissé intactes les six ruches Layens dont la contenance est de plus de 100 litres, pensant n'avoir pas à craindre les essaims.

A la fin de mai, les six ruches en question ont essaimé (du 20 au 23), les six essaims leur ont été rendus et ne sont pas ressortis. Huit jours après, il ressortait de chacune un deuxième essaim, que je suis bien forcé d'appeler secondaire puisqu'il n'avait qu'une jeune reine; ces six essaims, en effet, placés dans des ruches vides, n'avaient, huit jours plus tard, ni œufs, ni couvain; les vieilles reines avaient été tuées lorsqu'on avait rendu les premiers essaims. Mais ce n'est pas tout; elles donnèrent encore des essaims tertiaires qu'on leur rendit.

La fièvre d'essaimage était telle que l'un des essaims artificiels obtenu par la chasse et placé dans une ruche garnie de cadres gaufrés avait, trois semaines plus tard, des cellules royales operculées et aurait certainement essaimé si l'on n'y avait mis ordre (la reine était bonne pourtant).

Cette fièvre d'essaimage jointe à la mauvaise saison a fait que la récolte a été nulle. Trois ruches seulement avaient des provisions suffisantes (12 à 15 kil.; ce sont les ruches déplacées lors de la formation des essaims artificiels). J'ai dû réunir toutes les autres deux par deux, de sorte que je n'ai encore aujourd'hui que 12 ruches sans leur avoir rien retiré et je ne suis pas certain qu'elles n'aient pas besoin de nourriture en avril-mai.

Mon rucher n'a donc rien produit en 1894 et je pourrai encore m'estimer heureux si je puis commencer l'année 1895 avec 12 ruches garnies. Le résultat aurait été réellement désastreux si j'avais suivi les conseils de M. de Layens. J'aurais, au printemps, trouvé les ruches en très bon état et au mois de septembre, au moment de faire la récolte, je les aurais retrouvées vides ou à peu près.

Croyez-vous qu'en visitant les ruches tous les huit jours au moment de l'essaimage et en supprimant toutes les cellules royales dans les ruches ayant une jeune et bonne reine, on pourrait supprimer les essaims?

On y parviendrait quelquefois, mais ce serait un travail considérable

et bien souvent on laisserait échapper des cellules malgré tout le soin qu'on mettrait à faire la revue. En certaines saisons, comme celle que nous venons de traverser, tous les moyens auxquels on a recours habituellement pour restreindre l'essaimage échouent; ces années-là sont heureusement assez rares.

J. Knill, Les Amouchas, par Sétif (Algérie), 15 janvier. — Nous sommes bloqués par les neiges depuis la Noël, tous les services sont interrompus.

A. Léculier (Charente-Inférieure), 17 janvier. — En Saintonge, la récolte a été très mauvaise et beaucoup ont déjà perdu des essaims.

E. B. Nairey (Côte-d'Or), 25 janvier. — Quant à nos abeilles je crois qu'après l'hiver il y en aura bien des mortes chez ceux qui n'y veilleront pas, car cette année il a plu au moment de la première floraison du sainfoin et elles n'ont pu récolter que sur les fleurs des prairies et le sainfoin tardif. Mes collègues ont eu beaucoup d'essaims et comme ceux-ci sont sortis au plus fort de la miellée, les populations dédoublées n'ont pas pu se repeupler à temps.

A propos des fourmis, dont la *Revue* a parlé, voici comment je procède : aussitôt que j'aperçois des fourmis entre le matelas et la section (?), je les écrase et je place une feuille de papier sur laquelle j'ai répandu une bonne couche de cendres ou de ciment romain ou encore du goudron liquide ; ce dernier est encore le meilleur moyen, mais il faut avoir soin de le renouveler, car l'odeur s'évapore.

Au sujet de la petite réclamation de M. Philippe Bodin (*Revue* 1894, p. 402), je ne conteste pas qu'il n'ait eu un premier prix, mais moi j'en ai bien eu deux, un pour les abeilles et un autre pour mes ruches à cadres et en paille faites au métier Josselin. Ce que je souhaité à mon cher collègue, c'est qu'il se mette comme moi à la ruche à cadres et achète un bon extracteur, vive le progrès !

F. Mieg, Bilbao (Espagne), 26 janvier. — La dernière campagne apicole a été assez médiocre. Dans les ruches ancien système, assez d'essaims et peu de miel, et dans les nôtres à cadres, pas d'essaims et une récolte moyenne.

Le nouveau système ne progresse pas beaucoup dans le pays et cela s'explique : bien que le goût pour la campagne soit assez répandu dans les classes aisées, elles s'intéressent très peu ou ne s'intéressent pas du tout aux choses des champs ; et d'autre part les gens qui s'occupent des rudes travaux que demande l'agriculture n'ont, en général, ni l'aptitude, ni les moyens nécessaires pour conduire nos ruches modernes, qui, on le sait bien, sont les pires des ruches quand on néglige de leur donner les soins réguliers indispensables à leur conservation et rendement. Il n'y a pas, par conséquent, lieu d'espérer de catéchiser les routiniers d'ancienne date et quant aux jeunes gens, ils n'y pensent pas, c'est la ville qui les appelle.

Ch. Nogué, St-Astier (Dordogne), 29 janvier. — Je ne vous dis rien de mon rucher qui, dans sa prospérité, a subi en 1894 les mêmes influences qu'ont éprouvées généralement tous les apiculteurs, en produisant beaucoup d'essaims et peu de miel.

Dans ma dernière lettre, je vous faisais part de ma fabrication de vin de miel ; aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous dire qu'avec mon hydromel de 1893,ensemencé de jus de raisin frais, j'ai obtenu une très bonne eau-de-vie à 57°, du premier jet et sans repasse, avec un alambic semblable au vôtre, mais un peu plus grand (1) ; j'ai même obtenu par la distillation de cette eau-de-vie de l'alcool à 90°, ainsi que divers alcoolats pour la fabrication des liqueurs. J'obtiens 42 litres d'eau-de-vie à 57° avec un fût d'hydromel de 228 litres environ.

Pour bien me rendre compte de la qualité de cette eau-de-vie, je l'ai fait goûter à beaucoup de personnes et pas une seule n'a pu découvrir son origine, et sans mon affirmation expresse elles auraient même douté de sa provenance. Malgré qu'elle soit nouvelle, plusieurs dégustateurs m'ont affirmé qu'ils trouvaient à ce liquide une finesse et un arôme bien supérieurs à une bonne eau-de-vie du commerce. Un fût de 50 litres, ayant contenu de bon cognac, a reçu cette eau-de-vie, que je veux laisser vieillir.

Je ne saurais trop vous remercier du grand plaisir que vous m'avez procuré en m'initiant à la culture des abeilles par vos bons principes et vos bonnes méthodes.

Dampoux (Vienne), janvier. — Cette année a été bien triste pour l'apiculture dans notre région. Les ruches ont follement essaimé et les essaims ont péri en partie avant l'hiver faute

(1) Alambic système Estève de F. Besnard, Voir *Revue* 1893, p. 157. *Réd.*

de provisions. Les souches et les quelques essaims qui se sont suffi jusqu'alors arriveront, je l'espère, à passer le rigoureux hiver que nous subissons en ce moment, mais la récolte de cette année a été absolument nulle.

Giraudon (Cher), février. — L'année 1894 a été riche en essaims et plutôt médiocre en miel. La récolte de printemps a moins souffert de cet excès d'essaimage tardif que celle d'automne et le miel est d'une qualité supérieure.

Les abeilles ont fait des sorties jusqu'au 20 janvier et ce jour-là était particulièrement beau.

En passant devant les ruches j'ai remarqué des faux-bourçons qui sortaient d'une Wells transvasée de l'automne dernier. Je m'assurerai dès que possible si cette ruche n'est pas orpheline.

A. Riolland (Indre), 3 février. — Nous n'avons pas eu une bien bonne récolte cette année, les Dadant ont cependant donné une hausse de miel, mais nous avons eu beaucoup d'essaims qui auront de la peine à voir le printemps prochain, ainsi que les souches, si on ne leur vient pas en aide. Je ne sais pas si le sucre en poudre leur conviendrait en attendant le moment de leur donner du sirop.

Le sucre en poudre ne convient pas, c'est du sucre en pâte qu'il faut donner.

L'essaimage a commencé le 24 mai et a duré jusqu'au 14 juin : j'ai beau eu agrandir les ruches et les ombrager, cela n'a pas suffi. Une ruche Layens a essaimé le 30 mai, je lui ai rendu l'essaim le lendemain matin et le 3 juin elle essaimeait de nouveau, elle a donné trois essaims.

Nous avons eu une belle journée le 20 janvier et les abeilles en ont profité pour faire une sortie, pas une colonie ne manque à l'appel, mais plusieurs sont faibles. Depuis quelques jours le froid sévit avec intensité. Le thermomètre est descendu cette nuit à -46° , soit un degré plus bas qu'en 1870 et 1879, et deux degrés au-dessous de l'année dernière.

Par ces froids, j'ai diminué l'entrée des ruches de moitié et j'ai bouché un des ventilateurs du chapiteau. Mes ruches sont à doubles parois et bien abritées, seulement dans les ruches Layens j'ai laissé vide l'espace entre la partition et le côté. Doit-on le remplir ?

Cela n'est pas nécessaire.

Comme cette année j'ai récolté quelques hausses de miel, après l'extraction j'ai remis les boîtes sur les ruches pour faire lécher les rayons ; il m'a fallu sortir tous les rayons pour en brosser les abeilles ; y aurait-il un autre moyen plus expéditif pour leur faire abandonner les rayons ?

Placer un chasse-abeilles Porter entre les boîtes et la ruche ; au bout de quelques heures les abeilles auront abandonné les boîtes.

J. Dumas (Isère), 10 février. — L'année apicole a été pour moi tout à fait défavorable. Seuls les pays froids ont été favorisés. Ainsi, l'Oisans, la Mare, Mens, Clelles, tous pays à climat analogue, ont eu des récoltes splendides et mon rucher, qui se trouve dans la vallée du Graisivaudan, n'a pas amassé ses provisions. Cela à cause des pluies persistantes de mai et d'une partie de juin. Par contre, beaucoup d'essaims.

P. Pineau (Indre), 10 février. — Chez nous, c'est comme partout : l'année n'a pas été bonne, beaucoup d'essaims et peu de miel. Sur 21 ruches j'ai fait 130 kil. seulement et encore au mois de septembre j'ai dû rendre 35 kil. pour secourir plusieurs ruches.

Pierre Gabioud, Sion (Valais), 11 février. — Mes abeilles ont fait leur première sortie aujourd'hui et j'ai tenu à vous le faire savoir, croyant que cela vous intéressera. (Certainement, merci. *Réd.*)

A. Dumas (Lot-et-Garonne), 11 février. — L'an 1894 n'a pas été riche en miel. Le début a été bon, à la fleur du prunier, mais les pluies survenues ensuite ont empêché nos abeilles de faire leur récolte ; aussi, à peine ai-je pu retirer 15 kil. par ruche. Le miel est d'une bonne qualité, mais un peu coloré.

En revanche beaucoup d'essaims, mais tous n'ont pas pu ramasser leurs provisions, il a fallu les nourrir. L'hiver que nous traversons a été assez élément, aussi à l'heure où je vous écris nous n'avons pas perdu une seule colonie.

H. Stassart, Ahin-lez-Huy, Belgique, 12 février. — On trouve beaucoup de colonies mortes dans les ruchers, car les apiculteurs, forcés de nourrir la presque totalité de leurs abeilles, n'avaient donné que le strict nécessaire. Ils espéraient qu'un hiver bénin et court

leur permettrait de soigner les ruches souffreteuses vers le commencement de février. C'est un mauvais calcul, chacun le sait, mais après une année de disette comme l'a été 1894, bien des mouchiers sont excusables. J'en connais, pour ma part, qui n'auraient pu s'imposer le sacrifice nécessaire ; ils n'avaient qu'une ressource sérieuse, c'était de restreindre le nombre de leurs colonies ; bien peu s'y sont résignés. Il est très regrettable, pour l'avenir de l'apiculture dans notre pays, que les mauvaises années se succèdent ainsi, car si le zèle des propagandistes n'en est pas refroidi, l'ouvrage accompli en est à moitié détruit.

Roch-Férier, Bracquegnies, Belgique, 14 février. — L'hiver est rude ici et gare aux mouchiers qui ont mal hiverné leurs colonies ou qui ont omis de leur fournir un complément de nourriture, si nécessaire après l'année néfaste de 1894 ! Ils sont certains de subir des pertes.

La veille de la Chandeleur,

L'hiver se passe ou prend vigueur

dit un vieil adage et décidément il se justifie, car depuis lors, pas de répit au froid : la neige couvre le sol glacé par la gelée ; le vent du nord vous traverse les vêtements et aujourd'hui encore, à 8 heures du matin, mon thermomètre mis pendant quelques minutes à la porte est descendu à 10° au-dessous de zéro.

A. Neisen (Meuse), 14 février. — Je n'ai pas grand chose à vous raconter de mon rucher, qui se compose de 8 colonies, toutes en ruches Dadant. J'entre dans ma cinquième campagne et dans ces quatre années j'ai récolté environ 100 kil. de miel. Il va sans dire que ce n'est pas de ma faute si sur quatre années il y en a eu trois de mauvaises.

Au printemps 1894, j'ai eu une colonie qui a été, comme disent plusieurs de mes collègues dans la *Revue* de décembre, atteinte soi-disant du mal-de-mai. Ceci se passait aux premières sorties du printemps ; il y avait déjà deux jours que les autres colonies rapportaient du pollen et celle-ci était inactive quoique la plus forte. J'ouvris la ruche, il y avait des abeilles mortes plein le plateau et jusque dans les cadres, en sorte qu'elles n'avaient qu'un petit passage sur le devant pour sortir et ne pouvait se nettoyer. Comme il y avait quinze jours que j'avais nettoyé les plateaux, je ne me doutais pas du fait. J'ai estimé la mortalité de cette colonie, aux deux fois que je l'ai nettoyée, à 30 % ; malgré cela, il y avait du couvain sur quatre rayons. Les abeilles mortes avaient l'abdomen gonflé, un tiers était rempli d'excréments et les deux autres tiers de miel non digéré ; il fallait presser fortement sur elles pour les écraser. Pendant les deux belles journées qu'il a fait, les abeilles malades se traînaient hors de la ruche et ne pouvaient voler. Il n'y avait aucune trace de diarrhée. Cette colonie a eu de la peine à se remonter et, quoique n'ayant pas essaimé, elle n'est pas montée dans sa hausse. C'était un transvasement opéré le 18 juin 1893 ; elle m'avait donné cette année-là 50 kil. de miel de vipérine pris dans ses hausses, je n'avais pas touché la chambre à couvain. J'ai estimé le miel laissé à 20 kil., qu'elle a consommés à 4 kil. près ; j'ai dû la nourrir jusqu'à la miellée.

A mon avis, cette colonie a été excitée à manger par des causes à moi inconnues.

La campagne, ici, a été mauvaise, comme partout ailleurs ; beaucoup d'essaims et pas de miel, ou du moins il y en avait dans la plaine, mais les mauvais temps ont empêché les abeilles d'aller le chercher. J'avais au printemps de 1894 quatre colonies desquelles j'ai élevé quatre nucléus, qui, je l'espère, passeront bien l'hiver dehors. J'ai extrait 15 kil. en tout. Seule une italienne pure a fait un peu au delà, bien que cette colonie soit un essaim artificiel que j'avais fait le 28 avril pour l'élevage de reines par la méthode Dadant.

La plus forte de mes colonies, une italienne croisée, à laquelle j'ai coupé les alvéoles trois fois pour l'empêcher d'essaimer, n'avait pas, fin août, 1 kil. de miel dans la chambre à couvain ; elle avait encore à ce moment neuf cadres de couvain. J'ai dû lui rendre 12 1/2 kil. au commencement de septembre pour passer l'hiver.

L'hiver est rigoureux, voilà quinze ans que nous n'avons pas vu autant de neige et aussi longtemps.

Mes abeilles ont fait une sortie le 25 décembre et une dans le courant de janvier. Le 12 février, j'ai dû mettre des grilles d'hiver ; il faisait si chaud que les abeilles sortaient et se posaient sur la neige une minute, puis mouraient. Comme il y avait un mois qu'elles étaient sorties, je n'ai pas hésité à mettre les grilles, sans cela j'aurais infailliblement perdu deux colonies. Mes huit colonies étaient encore vivantes à ce jour ; en débarrassant l'entrée des cadavres qui l'obstruaient j'ai trouvé trois nymphes à l'entrée du plus faible de mes nucléus. C'est sans doute le froid qui a forcé les abeilles à manger beaucoup ; la reine, mieux nourrie, se sera mise à pondre malgré le froid.

Les fixistes trouvent bon nombre de colonies mortes de froid.